

Informations de base

2023/2659(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Mécanisme de sanctions pour les défauts de règlement relatifs aux transactions compensées soumises par les contreparties centrales pour règlement

Complétant [2012/0029\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
19/04/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)02484	
19/04/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
10/05/2023	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
28/07/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/2659(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2012/0029(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/11792

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)02484	19/04/2023	